

BULLETIN INDIVIDUEL D'ADHÉSION 2025/2026

Je me syndique à la FSU-SNUipp afin de contribuer :

- ✓ à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- ✓ au développement du service public et laïque d'éducation.
- ✓ au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat indépendant, unitaire, pluraliste et démocratique.

La FSU-SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour m'adresser ses publications départementales et nationales. Je demande au SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la section départementale de la FSU-SNUipp Lot-et-Garonne (les Unitaires SNUipp 47).

COTISATION : (cf le tableau au verso)	€uros	◀ Ne pas oublier ▶	Date, Signature :
---	--------------	---------------------------	--------------------------

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom d'usage : _____ Prénom : _____
 Nom de naissance : _____ Date de naissance : _____
 Adresse personnelle : _____
 Code postal : _____ Ville : _____ Téléphone : _____
 Courriel personnel : _____ Mobile : _____

SITUATION ADMINISTRATIVE

CORPS	☐ Instituteur·trice ☐ Professeur·e d'école ☐ Psychologue ☐ PEGC	☐ M2 Alternant·e, AESH ☐ PE stagiaire ☐ Contractuel·le ☐ Retraité·e	GRADE	☐ Classe normale ☐ Hors Classe ☐ Classe exceptionnelle	date de titularisation : _____ échelon : _____ ☐ CAPSAIS, CAPA-SH ou CAPPEI ☐ CAFIPEMF
--------------	--	--	--------------	---	---

Poste occupé :
☐ Adjoint·e élém. ☐ Directeur·trice, nbre classes : _____ ☐ TR ZIL ☐ PEMF
☐ Adjoint·e mat. ☐ Enseignant·e spécialisé·e option : E D F G ☐ TR BD ☐ CPC
☐ Adjoint·e LV ☐ PSY-EN ☐ TRS ☐ CPD
☐ Autre poste (préciser) : _____ ☐ Tit. départ. circo.

Conditions d'exercice : TP TD CLD CLM Congé Parental Disponibilité Détachement Congé Formation
 Autre (à préciser) : _____ Temps partiel, indiquer la quotité travaillée : _____ %

Nom de l'école ou établissement : _____ Niveau de classe : _____
 Type d'école ou établissement : mat élém prim SEGPA EREA IME IMP ITEP autre : _____
 Code postal : _____ Ville : _____ Téléphone : _____

PAIEMENT DE LA COTISATION

PAR CARTE BANCAIRE : (cocher la case)
☐ **I : EN LIGNE SUR LE SITE DU SNUIPP :** <https://adherer.snuipp.fr/47>
 paiement par carte bancaire possible en plusieurs fois

Envoie ton bulletin sans attendre et programme ton paiement dans les tableaux ci-dessous.

PAR CHÈQUE(S) : (cocher une case)
☐ **C : RÈGLEMENT EN UN SEUL CHÈQUE**
☐ **M : RÈGLEMENT EN PLUSIEURS CHÈQUES** Nombre de chèques : _____

Libeller les chèques à l'ordre de « Les Unitaires SNUipp 47 »

Les chèques peuvent être d'un montant différent entre eux. Envoie tous tes chèques d'un coup, datés du jour où tu les signes (les antidater est illégal).

Les chèques seront débités à la fin des mois que tu as choisi, à préciser dans le tableau ci-dessous.

DÉPÔT DES CHÈQUES FIN :	SEPT	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
MONTANT :										

PAR PRÉLÈVEMENTS : (cocher une case)

- ☐ **P : PRÉLÈVEMENTS MENSUELS, SEULEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS**
☐ **E : PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE, RECONDUCTIBLE TACITEMENT CHAQUE ANNÉE**

Pour les prélèvements reconductibles (option E), un courrier en septembre 2026 signalera la reconduction et le montant des prélèvements.

Si tu décides de ne plus te re-syndiquer, une lettre ou un courriel de ta part suffira à interrompre le processus.

Jusqu'à 11 prélèvements sont possibles. À préciser ci-contre.		28/09	28/10	28/11	28/12	28/01	28/02	28/03	28/04	28/05	28/06	28/07
	Échéancier par défaut :			x	x	x	x	x				
	Échéancier désiré :											
	Réservé SNUipp :											

Pour les prélèvements : Compléter et signer le formulaire au dos. Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.

GRILLE DE COTISATIONS 2025 - 2026

En gras le montant des cotisations. Entre parenthèses le coût réel après déduction fiscale.

Cotisations de base

Échelon	Professeur des écoles			Instituteur Institutrice	PEGC		Retraité-es	
	Classe normale	Hors classe	Classe exceptionnelle		Hors classe	Classe exceptionnelle		
1	67 € (23 €)		224 € (76 €)		158 € (54 €)	207 € (70 €)	Depuis le corps des INSTIT	100 € (34 €)
2	148 € (50 €)	203 € (69 €)	236 € (80 €)		166 € (56 €)	223 € (76 €)	Depuis le corps des PE Classe normale	108 € (37 €)
3	150 € (51 €)	216 € (73 €)	248 € (84 €)		175 € (60 €)	237 € (81 €)	Depuis le corps des PE Hors classe	113 € (38 €)
4	154 € (52 €)	230 € (78 €)	265 € (90 €)		184 € (63 €)	252 € (86 €)	Depuis le corps des PE Classe except.	118 € (40 €)
5 ou 1 ^{er} chevron	158 € (54 €)	245 € (83 €)	283 € (96 €)		207 € (70 €)	265 € (90 €)		
6 ou 2 ^e chevron	163 € (55 €)	258 € (88 €)	293 € (100 €)		222 € (75 €)		Contractuel-les	67 € (23 €)
7 ou 3 ^e chevron	171 € (58 €)	262 € (89 €)	308 € (105 €)	141 € (48 €)				
8	183 € (62 €)			147 € (50 €)				
9	193 € (66 €)			153 € (52 €)				
10	204 € (69 €)			164 € (56 €)				
11	218 € (74 €)			175 € (60 €)				
							M2 Alternants, Étudiants, AESH	30 € (10 €)
							Disponibilité	30 € (10 €)
							Autre cas ? Contactez-nous !	

Majoration à ajouter selon le poste occupé :

PE Spécialisé	9 €
Direction 1 cl	4 €
Direction 2 à 4 cl	8 €
Direction 5 à 9 cl	12 €
Direction 10 cl et +	15 €
CPC, PEMF	9 €

Congé formation, Congé parental :

1/2 cotisation

avec minimum de : 100 €

Temps partiel :

**% de la cotisation correspondant
à la quotité travaillée**

avec minimum de : 100 €

66 % de la cotisation syndicale viennent en « crédit d'impôt »* du montant des impôts sur le revenu.

**Ex : une cotisation de 154 €
revient en fait à 52 €.**

* en cas de déclaration aux frais réels, la cotisation syndicale doit être ajoutée à ces frais et n'ouvre pas droit au crédit d'impôt.



Conformément à la législation, les prélèvements automatiques de la FSU-SNUipp sont opérés selon les règles de la norme bancaire de l'espace unique de paiement en euros (*Single Euro Payments Area* ou SEPA).

En signant ce formulaire de mandat, tu autorises :

- Les Unitaires SNUipp 47 – F.S.U. à envoyer des instructions à ta banque pour débiter ton compte :
- Ta banque à débiter ton compte conformément aux instructions des Unitaires SNUipp 47 – F.S.U.

La FSU-SNUipp 47 est à ta disposition pour toute question relative à ce mandat de prélèvement SEPA.

DÉBITEUR

Tes nom et prénom :

Ton adresse :

Code postal : Ville :

CRÉDITEUR

Identifiant créancier SEPA (ICS) : FR 34 ZZZ 446374

Nom : Les Unitaires SNUipp 47 – F.S.U.

Adresse : 10 rue d'Albret 47000 AGEN

COMPTE BANCAIRE OU POSTAL À PRÉLEVER

IBAN (*International Bank Account Number* : numéro de compte bancaire international)

[illegible]

BIC (*Bank Identifier Code* : code d'identification de la banque)

--	--	--	--

Fait à : _____, le _____. Signature : _____

Nota :

- Compléter tous les champs du mandat.
- Tes droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que tu peux obtenir auprès de ta banque.
- Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par la FSU-SNUipp 47 que pour la gestion de ton adhésion.
- Elles pourront donner lieu à l'exercice de tes droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers, et aux libertés.

À renvoyer avec le recto du bulletin d'adhésion à la FSU-SNUipp 47, 10 rue d'Albret 47000 AGEN

Réservé FSU-SNUipp 47

[illegible]

(RUM)